



La gazette du Nayrac

Edito du Maire

Les fêtes de fin d'année approchent... Le Nayrac et ses hameaux se sont parés de guirlandes, papillotes, et autres objets scintillants pour le plaisir des yeux des petits et des plus grands. Que toutes ces décorations puissent nous faire oublier un peu cette grisaille ambiante (météo, sociale, économique...) et nous inciter à partager des moments fraternels.

Un grand merci à vous tous, qui avec une grande imagination, un grand dévouement et avec passion, rendez nos villages toujours plus accueillants. Avec cette nouvelle année, nous allons rejoindre les communes de la Communauté de Communes d'Estaing (Coubisou, Estaing, Sébrazac, et Villecomtal). Dans un contexte actuel de restrictions

budgétaires, nous devons nous regrouper pour faire entendre notre voix, et pouvoir ainsi bénéficier d'aides pour nos projets (salle polyvalente, maintien des services...).
Un nouveau moyen de communication va également voir le jour : "le site internet de la municipalité". Vous pourrez y trouver toutes informations concernant l'historique, les activités, et renseignements

divers de la commune....A vos souris. Enfin, l'occasion m'est donnée de venir vous souhaiter de bonnes fêtes. Que dans ces moments de rencontres, vous puissiez partager des moments d'amitiés et de convivialités. Que cette nouvelle année apporte santé, bonheur et prospérité à vous et à vos proches.
Bonne Année 2009
Jean-Paul TURLAN

Subvention exceptionnelle

Le Conseil Général nous a octroyé une **subvention exceptionnelle de 7 500 €** pour travaux urgents sur le patrimoine communal. Nous tenons à remercier tout particulièrement le Président du Conseil Général, Monsieur Jean-Claude LUCHE, et notre Conseiller Général, Jean-Claude ANGLARS, de leur soutien très actif et de leur attention portée à la gestion des problèmes de nos petites communes.

F.C.T.V.A.

Un bas de laine, bien caché, bien garni mais percé a été découvert... **152 000 Euros**.... Vous lisez bien, **cent cinquante deux milles Euros (pour ceux qui comptent encore les grosses sommes en anciens Francs, cela fait 100 millions de centimes)** de F.C.T.V.A. (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) auraient dû être réclamés, en temps voulu à la Préfecture.

Pour faire simple, la commune n'étant pas assujettie à la T.V.A., et afin d'alléger les charges d'investissements (gros travaux de voirie, d'assainissement, achat de gros matériels...), l'état reverse 15,482 % des dépenses d'investissement TTC pour compenser une partie de la T.V.A. payée par la commune.

Mais encore faut-il que la collectivité demande, deux ans après la facturation de ces travaux, ce F.C.T.V.A. à la Préfecture. Ce qui a été normalement réalisé sur les investissements du budget général, mais oh ! surprise,..... pas sur le budget assainissement créé depuis 1998.

Est-ce un oubli ?..... nous ne le pensons pas, un mauvais conseil ?..... sans doute, un manque de suivi de ce sujet ?..... certainement.

Environ la moitié (76 000 €), correspondant aux travaux de la 4^{ème} tranche et curage des lagunes, devraient pouvoir être récupérés, la prescription s'exerçant quatre ans en arrière.... soit avant 2003. L'autre moitié, correspondant aux travaux de 1999 à 2002, sont normalement perdus. Des contacts vont être pris avec Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture. Affaire à suivre.....





Agence Postale Communale

Début 2006, le bureau de poste du Nayrac a été transformé en Agence Postale. Une convention a été passée entre la commune et la Poste. La commune s'engage à ouvrir le bureau 16 heures par semaine, et à payer une employée. En retour la Poste verse une aide forfaitaire.

Le maintien de la présence postale sur notre commune est très fortement lié à son activité.

Nous avons la chance d'avoir une employée communale formée par la Poste, accueillante, compétente et discrète, qui assure son travail avec professionnalisme.

Si nous voulons conserver notre Agence Postale, nous devons la faire travailler, afin de justifier sa nécessité.

Les services suivants, équivalents à un bureau de poste vous sont proposés :

- => Courrier (timbres, recommandés, prêt à poster, prêt à expédier...). Sachez que tout courrier remis directement au préposé (facteur), dans vos boîtes aux lettres personnelles n'est pas pris en considération dans l'activité de notre Agence. Dans la mesure du possible, postez donc votre courrier au bureau de l'Agence Postale du Nayrac.
- => Services bancaires de proximité :
 - ✓ retraits ou dépôts d'espèces dans la limite de 300 € par semaine ;
 - ✓ prise de rendez-vous avec le Conseiller Financier Monsieur ELHRINGER.
- => Vente de cartes téléphoniques.



Notre Agence postale est ouverte du lundi au samedi de 09h00 à 12h00. Si vous souhaitez son maintien.... faites la travailler.

Questionnaires E.D.F.

Tout d'abord nous tenons à vous remercier car 105 foyers ont répondu à l'enquête portant sur les économies d'énergie.

- ♦ Sur 42 foyers du bourg, 35 oui et 7 non ;
- ♦ Sur 62 foyers des hameaux, 57 oui et 5 non ;
- ♦ 1 inconnu(e) parmi les réponses.

Ces résultats nous motivent pour poursuivre notre étude afin de déterminer la solution la plus économe.

Unité de Vie

Tarifs hébergement

Les nouveaux tarifs journaliers fixés par le Conseil Général pour les résidents de l'Unité de Vie :

1/ Hébergement chambre 1 lit	34,36 €
2/ Moins de 60 ans	43,36 €
3/ Dépendance GIR 1-2	18,08 €
GIR 3-4	11,48 €
GIR 5-6	4,87 €



Chauffage

Depuis octobre 2008, l'Unité de Vie participe au chauffage.

La Commune et l'Unité de Vie ont un projet de convention pour le chauffage, à suivre.....

Lotissement "Les Landes"

Tous les lots du lotissement "Les Landes" sont enfin vendus et nous étudions la possibilité d'étendre le lotissement sur la partie artisanale.

Tilleul de la Place de l'Eglise



Comme nous vous l'annonçons dans la gazette n°2 nous avons procédé le 3 octobre dernier à l'abattage du tilleul de la Place de l'Eglise. Cette opération a coûté 364,78 € TTC. Nous allons le remplacer par un érable sycomore.





Village Fleuri

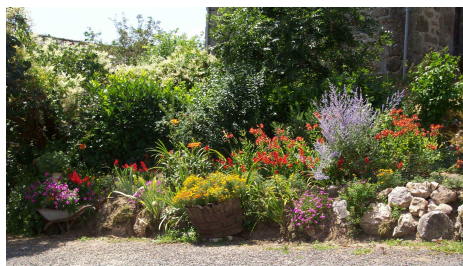
Cette année nous avons obtenu le maintien de la 3^{ème} fleur et plusieurs foyers se sont également distingués par leur originalité et ont reçu plusieurs prix, en voici la liste :

Catégorie "Maisons et Jardin"

- ♦ 1^{er} Prix : Louis et Georgette BORIES, à Grignac
- ♦ Prix d'encouragement : Madeleine TURLAN, à Conquettes

Catégorie "Commerces"

- ♦ 1^{er} Prix : "L'auberge fleurie" de Frédéric VAYSSADE au Nayrac
- ♦ Prix d'encouragement : Epicerie-Boulangerie de Corinne ANGLADE-CAMALY



Ecole Publique

En cas de grève des institutrices, la municipalité est tenue de mettre en place un service minimum d'accueil, Madame Denise LAMIC et Mademoiselle Sandra SAILLANT ont donc été désignées pour garder vos enfants.

En octobre 2008 les élèves ont réalisé sous le préau, avec l'aide et le savoir-faire de Peter WOOD, une magnifique fresque dont voici quelques extraits et que vous retrouverez sur son site internet : peterwoodarts.com



Un voyage scolaire sera organisé au Lioran du 30 mars au 3 avril 2009 pour les classes CE et CM et du 30 mars au 1er avril pour les maternelles et CP.

Coût : 7 211 € environ

772 € pour le transport 119,50 € pour le séjour des petits et CP 276 € pour le séjour des grands

Le financement est supporté par l'Association des Parents d'Elèves (3 000 €), l'Amicale des Enfants du Nayrac (50 € par enfant), la municipalité (1 350 €) et les parents (40 € pour les petits, 60 € pour les grands).

Site internet



La Commission Communication est en train de réaliser un site internet sur le Nayrac, qui sera mis en ligne à partir de janvier 2009.

Chaque membre de cette Commission a contacté tous les acteurs socio-économiques et culturels de la commune. Ce site est gratuit, si jamais nous avons omis de vous contacter, merci de le signaler au secrétariat de la mairie.





La Gazette

Pour des raisons de mauvaise distribution de la gazette (dans la publicité), le Conseil Municipal distribuera les prochains numéros de la Gazette. En cas d'oubli de notre part nous le signaler.

Des exemplaires seront à votre disposition à la mairie, mais nous pouvons également vous l'envoyer par mail, il vous suffit de nous communiquer votre adresse mail à : secretariat@mairie-le-nayrac.fr

Bibliothèque

Les horaires de la bibliothèque ont changé depuis le 1^{er} décembre dernier :

Mercredi matin et samedi matin de 10h00 à 12h00



Programme des festivités de fin d'année 2008 et du premier trimestre 2009

Date	Festivité	Organisateur
14 décembre	Marché de Noël	Foyer Rural
16 décembre	Spectacle des élèves	Ecole Publique du Nayrac
16 décembre à 12h	Repas de Noël au Restaurant "Anglade"	Sourire d'automne
19 décembre à 18h	Verre de l'amitié	La municipalité
20 décembre de 14h à 17h	Atelier paillassous	Centre Social Intercantonal Espalion
6 janvier	Galette des Rois	Sourire d'automne
1 ^{er} février à 12h	Choucroute au Restaurant "Vayssade"	Sourire d'automne
7 février de 14h à 17h	Atelier paillassous	Centre Social Intercantonal Espalion
1 ^{er} mars à 14h	Quine	Sourire d'automne
21 février de 14h à 17h	Atelier paillassous	Centre Social Intercantonal Espalion
Date non communiquée	Quine	Foyer Rural

Connaissez-vous votre village ?

Pour clôturer l'année, nous vous proposons une petite devinette. Il vous suffit d'identifier cette photo (réponse en bas de page)



TELETHON

Dernière minute : Cette année le téléthon a rapporté 6800 € sur tout le canton. Merci à tous pour votre générosité.



Ils nous a quitté

BALDRAN Marcel



Fombillou



Carnet Blanc

Toutes nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- Sylvie GASTAL et Jérôme ARTIS du Nayrac

Plaquette réalisée par
La commission Communale de
Communication

Il s'agit de la 6^{ème} cloche qui se trouve en haut du clocher de l'Eglise du Nayrac

